A Douai

La Muse du Travail et ses demoiselles d'honneur parcourent la ville en un cortège triomphant — Plus de cinq mille personnes les acclament — Le meeting de l'Hippodrome municipal.

La Fête du 1er Mai a rencontré à Douai un succès sans précédent.

Le cortège-couronnement de la Muse du Travail et de ses demoiselles d'honneur, et, il faut bien le dire, l'approche des élections municipales, donnaient à cette manifestation un attrait et un éclat particuliers.

C'est au Comité Intersyndical que revient tout l'honneur de ce succès, et il faut en féliciter et en remercier tout particulièrement son secrétaire le citoyen Victor Verschueve, des Typographes, ainsi que l'instigateur du portrait de la Muse, le citoyen Debarue, secrétaire du Syndicat des peintres, qui, disposant seulement de ressources limitées, élabora le projet, réalisa le char, avec le goût et le talent d'un véritable artiste.

LE CORTEGE

A deux heures le cortège se formait à Dorignies. Les délégués du Syndicat des mineurs, ayant à leur tête les citoyens Quinten Ch. et Rouzé René, organisent le défilé.

Le citoyen Blot, des Métallurgistes, règle l'ordre du cortège.

En tête, les drapeaux et bannières, Syndicats des Mineurs du Nord, des Verriers, des Métallurgistes, Sections Socialistes de Douai, de Dorignies, de Pont-de-la-Deûle, du Faubourg-de-Béthune, de Guesnain, de Roost-Warendin, ligues démocratiques d'Esquerchin, de Férin, musique de Dorignies, Tambours et Trompettes de l'Arsenal, les élus du Parti Socialiste, Goniaux, Maurice Monier, Eug. Lesnes, Masson, Escoffier, — les conseillers municipaux socialistes des communes environnantes, tout cet imposant cortège précédé de plus de vingt drapeaux et bannières et encadré de membres du Comité Intersyndical.

LE CHAR

Vient ensuite le char, traîné par des chevaux blancs.

Sur un dôme blanc et or tendu de mousseline et reposant sur huit colonnes, — la Muse du Travail, Mlle J. Peckre, fille de notre camarade Paul Peckre, administrateur de la caisse de secours de l'Escarpelle, et ses demoiselles d'honneur Mlles L. Sède et G. Richard. Toutes gros charmantes dans leur gracieux costume blanc que rehausse une écharpe rouge répondent par des saluts et des sourires aux mille acclamations qui les accueillent.

A leurs pieds, des travailleurs de toutes les professions en tenue de travail, des mineurs, des forgerons, des peintres, des charpentiers, un typo...

Et puis une foule innombrable : — cela ne dure que le commissaire de police qui, à plusieurs reprises, fut à rendre hommage au calme et à la bonne tenue des manifestants, fit rebrousser chemin aux tramways électriques qui, même immobiles, n'auraient pu résister à la formidable vague humaine.

On peut évaluer à plus de cinq mille personnes le nombre des manifestants. Jamais, de mémoire de Doualsien, aucune fête n'a provoqué un pareil mouvement de foule en cortège.

Le défilé s'achemine lentement par la rue de Douai, le boulevard Lahure, les rues de l'Abbaye-des-Prés, des Wetz, des Malvaux, Fertier, Saint-Jacques, de Bellain, la place d'Armes, la rue de Paris, la rue des Clarisses et la place du Barlet à l'Hippodrome, où a lieu le meeting.

Ce ne sont que vivats et applaudissements ; — tous les commerçants sont sur leur seuil, souriants, sympathiques à ce pacifique cortège. Les balcons, garnis de curieuses, des fleurs pleuvent sur le char, des bouquets sont offerts, à chaque carrefour, aux héroïnes de la fête.

Les cinématographes et appareils photographiques fixent le souvenir de cette fête sans précédent.

LE MEETING

L'Hippodrome Municipal est plein à craquer. Toutes les places, la piste, les couloirs, les cours sont envahis. On évalue à plus d'un millier le nombre des personnes qui n'ont pas trouvé place.

Le citoyen Goniaux, député, préside assisté des secrétaires de syndicats ouvriers. Sur l'estrade on remarque notamment les citoyens Jéquier, Escoffier, Bennardot, Dumarets, Maurice Monier, etc., etc.

Nous ne pouvons rendre compte en détail des admirables discours prononcés par les citoyens Barruel, au nom du Comité Confédéral et de la Fédération Nationale des Mineurs, Maurice Monier, président du Conseil d'Arrondissement de Douai, qui, au nom du Comité Intersyndical, fait l'historique de la Fête, Verschaeve, secrétaire du Comité Intersyndical, qui remet à la Muse et à ses demoiselles d'honneur les livrets de Caisse d'Epargne et les magnifiques cadeaux que des commerçants, — dont les ouvriers se rappelleront les noms, — ont bien voulu leur dédresser, — enfin du citoyen Lapierre, secrétaire des Métallurgistes de Seine-et-Oise, qui, au nom de la Fédération des Métaux, prononce une éloquente allocution qui est chaleureusement ovationnée par le public.

Entre temps, Carpentier, conseiller municipal socialiste de Roubaix, qui accompagne sa jeune fille, charme l'auditoire par les merveilleux accents de sa voix de baryton d'Opéra, et Meunier dit avec talent des vers de Clovis Hugues et de Victor Hugo.

La foule immense fait fête aux orateurs et aux artistes.

Et c'est dans l'enthousiasme général, qu'après des remerciments du député Goniaux, elle vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les citoyennes et citoyens réunis dans l'Hippodrome au nombre de 4000, beaucoup d'auditeurs n'ayant pu trouver place : —

» Saluent, en ce jour de 1er Mai, les gracieuses Muse et demoiselles d'honneur ; —

» Ils chantent leur espoir en la réalisation des revendications ouvrières : abaissement de la durée de la journée de travail, semaine anglaise, minimum de salaires, règlements de protection et d'assistance sociales, — sans oublier leur revendication totale, qui est l'émancipation économique de la classe ouvrière ; —

» Ils adressent leur souvenir ému aux 400 victimes de la violence tsariste ; —

» Ils remercient les dévoués orateurs ainsi que le Comité Intersyndical de Douai ; —

» Et se séparent aux cris de Vive l'Union Syndicale nationale et internationale,

» Vive la République Sociale ! »

La séance levée, le cortège se reforme et gagne la place Carnot où a lieu la dislocation.

La soirée a été très animée en ville, en raison du chômage unanime des mineurs, des verriers, des métallurgistes, etc.

Aux Mines de l'Escarpelle

Le chômage a été complet aux Mines de l'Escarpelle.

Des conférences avaient été organisées partout par des orateurs du Parti, et furent très écoutées.

A Roost-Warendin, les citoyens Maurice Monier et Eugène Lesne, conseillers d'arrondissement, firent, devant un très nombreux auditoire, une conférence qui obtint le plus vif succès.

A SIN-LE-NOBLE

Comme les années précédentes, le 1er Mai a été fêté dans cette commune avec un éclat exceptionnel, par les ouvriers mineurs et métallurgistes.

A onze heures, de nombreux militants se rendent sur la tombe du citoyen Mocké, ancien secrétaire du Syndicat des mineurs, pour y déposer des fleurs.

Les citoyens Foucaut et Bertiaux prononcent quelques paroles. Un cortège, précédé de la Fanfare ouvrière, parcourt les rues de la commune pour se diriger ensuite vers les salons de l'Elysée, où doit avoir lieu la conférence.

Le bureau est ainsi constitué : président, le citoyen Foucaut ; assesseurs, Lebrun et Loubry.

Devant un auditoire nombreux et enthousiaste, Goniaux et Bertiaux prirent la parole et leurs discours furent vivement applaudis.

Dans l'Arrondissement de Valenciennes

Le Premier Mai a été célébré dans la plupart des communes ouvrières de l'arrondissement.

Les chômages ont été assez importants dans les mines et dans les grandes usines et verreries.

A Denain, notamment, on chôma dans les fosses Blignières et Renard et aux anciens établissements Cail.

A Fresnes et Escaupont, le chômage fut complet dans les verreries.

A Onnaing et Blanc-Misseron, la plupart des travailleurs des établissements métallurgiques et de la fosse Cuvinot ne se sont point rendus au travail.

A Anzin et Saint-Amand, il y a des manquants dans tous les ateliers.

A l'occasion de la Fête du Travail, des manifestations diverses avaient été organisées par les syndicats et le Parti Socialiste.

A Valenciennes eut lieu à cinq heures une réunion avec le concours d'orateurs de l'Union des Syndicats et à huit heures une fête familiale organisée par le Parti Socialiste.

A Fresnes et Escaupont, une manifestation se déroula sans incident à travers les rues de ces communes.

A Onnaing et Quarouble, un cortège imposant parcourut également les centres ouvriers.

Partout l'enthousiasme est très grand.

Au pays d'Avesnes

Dans les établissements industriels de Maubeuge, Sous-le-Bois, Hautmont, Fourmies, Wignehies, les chômeurs furent plus nombreux que les années précédentes. On a constaté l'absence des ouvriers belges qui d'ordinaire viennent chaque matin travailler dans le pays d'Avesnes.

A CAUDRY

LE CHOMAGE FUT COMPLET DANS TOUTES LES USINES

Favorisée par un temps superbe, la fête du travail a été brillamment célébrée par le prolétariat caudrésien.

Le chômage fut complet dans toutes les usines.

Dès le matin, une foule nombreuse circule dans les rues.

Vers onze heures, les rues avoisinant la place de l'Hôtel de Ville présentent une vive animation ; de nombreux groupes d'ouvriers endimanchés, l'œillantine rouge à la boutonnière, se rendent à la réunion publique organisée salle Poret-Denue, rue de Beauvois, par la Fédération des Syndicats ouvriers de Caudry.

A cette réunion, ont pris tour à tour la parole : les citoyens Piet, Auguste Beauvillain, Germain Bricout, Lamouret et Coulant. Les orateurs ont proclamé la solidarité internationale des travailleurs, demandé la réduction des heures de travail et l'application de la semaine anglaise.

IMPOSANT CORTEGE

La réunion terminée, un immense cortège de plus de deux mille citoyens s'est formé et, précédé des drapeaux rouges de la Fédération des syndicats, de la section et de la jeunesse socialistes, a parcouru les rues de la ville au son de l'« Internationale » jouée par un groupe de musiciens.

L'immense cortège s'est rendu au cimetière pour déposer des gerbes de fleurs sur les tombes des citoyens Flévet, Sandras et Marliot.

En termes émus, le citoyen Piet a rappelé la vie toute de dévouement à la cause des opprimés de ces camarades ravis à l'affection de la classe ouvrière.

SPECTACLE EN PLEIN AIR

A quatre heures de l'après-midi, sur la place Thiers, a eu lieu une représentation gratuite en plein air donnée par la troupe Henrot.

Un bal public, donné sur la place de l'Hôtel de Ville, brillamment éclairée à la lumière électrique, a clôturé cette belle journée des revendications des travailleurs.

A Liévin

Les travailleurs lévinois ont célébré avec éclat la fête internationale du Travail.

Mardi soir, après un concert donné par la Fanfare Municipale, une brillante retraite aux flambeaux a parcouru les principales rues de la ville.

Le chômage a été complet hier mercredi dans toutes les fosses.

De dix heures à midi, le citoyen Lamendin, député-maire, entouré des membres du Conseil municipal, a reçu à l'Hôtel de Ville les délégations du Syndicat et de nombreuses sociétés locales.

Toutes ces sociétés, par l'organe de leur président ou délégué, présentèrent au citoyen Lamendin leurs cahiers de revendications en assurant la Municipalité de Liévin de tout leur dévouement.

Lamendin répondit à chacun. Il remercia les sociétés de leur participation à la Fête du Travail et leur donna la certitude que leurs vœux relatifs à des questions d'ordre général, seraient transmis par ses soins aux Pouvoirs publics et que ceux du ressort de la Municipalité seraient examinés avec la plus grande bienveillance.

Les vins d'honneur furent offerts par la Municipalité. On trinqua à la santé du citoyen Lamendin, à la prospérité de la Ville de Liévin, à la République démocratique et sociale.

Ensuite un cortège se forma. Précédées de la Fanfare Municipale, toutes les sociétés se rendirent à l'arrêt du tramway du numéro 3 de Liévin en passant par les rues du Quatre-Septembre, Carnot, Thiers, suivies de milliers de citoyens enthousiasmés, et se rendirent à la Mairie par les rues J.-B. Defernez et Faidherbe.

En route, la « Ruffinlote » fut jouée par la Fanfare.

A la Mairie, une très intéressante conférence fut faite par le citoyen Macquart, sur le devoir électoral et le 1er Mai.

La grande salle de la Mairie était beaucoup trop petite pour contenir les milliers de citoyens. On dut ouvrir les fenêtres pour permettre aux camarades d'entendre du dehors la parole de l'orateur.

Macquart fut très applaudi et une chaleureuse ovation lui fut faite quand il eut démontré que les ouvriers, les républicains et les socialistes avaient le devoir de voter le 5 mai pour le citoyen Lamendin et toute sa liste.

Delorme, en quelques mots, dénonça à l'opinion publique les renégats Plouvier, Taverne et Loyer, anciens camarades de Broutchoux, qui sont passés dans le clan clérical et bourgeois en prenant un faux-nez.

Lamendin fit en vain un appel à la contradiction et l'assemblée vota à l'unanimité un ordre du jour par lequel les électeurs présents déclarent se solidariser avec leurs élus et plus particulièrement avec le citoyen Lamendin, et s'engagent à faire triompher la liste socialiste le 5 mai.

Dans l'après-midi, à l'Alcazar, a été donnée une matinée gratuite avec le concours d'artistes parisiens sous la direction de M. Renez.

Le programme portait : « Miss Helyett » et l'« Internationale ».

La salle était archi-comble.

Le soir, l'animation fut encore grande en ville, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les nombreux forains installés places Gambetta et Dilly firent bonnes recettes.

A Lens

A Lens, comme à Liévin, le chômage a été complet.

Le programme des réjouissances publiques que nous avons publié, a été exécuté à la grande satisfaction des habitants et du Commerce local. De nombreux ouvriers des communes voisines étaient venus participer à la Fête du Travail à Lens.

Les délégations ouvrières ont été reçues à la Mairie par le citoyen Basly, député-maire, qui a promis d'examiner avec la plus grande bienveillance leurs réclamations. Un défilé des sociétés a eu lieu ensuite dans les principales artères de la ville.

L'ascension du ballon, monté par M. Tiberghien et un lensois, avait attiré, place du Cantin, une foule considérable.

La fête du 1er Mai, commencée la veille par une brillante retraite aux flambeaux, s'est terminée hier soir fort tard, par un bal populaire très animée.

Dans les communes du bassin houiller du Pas-de-Calais, on ne signale aucun incident et le chômage a été complet dans toutes les concessions, sauf aux mines de Bruay et de la Clarence.

Dans les départements

A FIRMINY, le chômage est général parmi les ouvriers mineurs et partiel dans les usines.

A MONTCEAU-LES-MINES, la moitié des ouvriers mineurs ont chômé, mais le travail n'a cessé totalement dans aucun puits.

Un certain nombre de mineurs, faisant partie du syndicat, et ayant à leur tête le citoyen Bouveri, député, ont parcouru la ville, où règne le calme le plus complet.

A TOULON, la manifestation du 1er Mai est marquée par une augmentation sensible du chômage. Dans les arsenaux, il y a plus de manquants que les années précédentes. A midi, les absences atteignent la proportion des cinq sixièmes.

A SAINT-ETIENNE, la journée fut très calme. La manifestation, interdite par arrêté préfectoral, n'a donné lieu à aucun incident. Les chasseurs à cheval de Moulins et les soldats du Puy sont venus renforcer les troupes.

Il n'y a en circulation que cinq voitures de la Compagnie des tramways du Centre sur quatorze. Elles sont conduites par des contrôleurs et des chefs de station.

Deux voitures sur vingt circulent en banlieue.

En revanche le service est complet sur les lignes de la Compagnie Grammont.

Le chômage est général dans le bâtiment, chez les tonneliers et à la Manufacture française d'armes et de cycles.

Il n'est que partiel à la Manufacture nationale et dans les établissements métallurgiques.

En Belgique

Gand, 1er mai. — Les maçons, les cigariers, les ouvriers du bâtiment et ceux des usines métallurgiques ont chômé à l'occasion du 1er mai.

Ce matin, un cortège de 3,000 personnes a parcouru les principales rues du centre de la ville en chantant et s'est rendu ensuite à la salle des fêtes du Vooruit, où le député Anseele a prononcé une harangue vivement applaudie.

En Espagne

Madrid, 1er mai. — La police a pris des précautions rigoureuses pour qu'aucun incident ne se produise aujourd'hui. Un cortège de 20,000 ouvriers environ a parcouru les rues dans un ordre parfait.

A Barcelone, les mesures d'ordre furent particulièrement minutieuses. On ne signale aucun incident.

En Allemagne

Berlin, 1er mai. — Le 1er mai a été célébré à Berlin comme à l'ordinaire. A neuf heures du matin, les membres des différentes corporations se sont réunis et se sont rendus en corps dans les salles de meeting, où à dix heures des conférences ont eu lieu. On remarquait un grand nombre de femmes et de jeunes filles. Les meetings ont adopté des résolutions en faveur de la journée de huit heures, de la législation sociale et ont, en général protesté contre le militarisme.

Les ouvriers des métaux n'ont pas cessé le travail. La moitié seulement des ouvriers du bâtiment ont pris part à la fête.

En Angleterre

Londres, 1er mai. — Le 1er mai fut célébré à Londres par les organisations syndicalistes d'une manière toute pacifique.

La manifestation comprenait des meetings dont quelques-uns ont eu lieu en plein air.

DANS LA RÉGION

Chronique municipale lilloise

Réalité difficile à croire

Depuis la publication de l'affiche « La Vérité », j'ai reçu diverses lettres d'électeurs doutant que des emprunts faits par la Ville, puissent entraîner le paiement de sommes d'intérêts aussi fortes.

L'une d'elle surtout a retenu mon attention.

Elle est signée par un commerçant sérieux et elle se termine par cette phrase :

« L'exagération est peut-être admissible en période électorale, mais il ne faut pas pousser la chose trop loin et vous, M. Delory, qui êtes connu comme un homme pondéré, vous ne devriez pas prendre la responsabilité de dire que pour un emprunt de 7.000.000 qu'a fait l'administration Ch. Delesalle, la ville devra payer 6.426,398 fr. 40 c. d'intérêts ! »

Je le regrette pour les contribuables lillois et pour mon honorable correspondant. Il n'y a malheureusement pas exagération et l'affiche « La Vérité » n'a dit purement et simplement que... la vérité !

Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à consulter les pages 143 et 144 du budget de 1911, déposé par M. Ch. Delesalle lui-même.

Comment peut-il se faire que les intérêts d'une somme prêtée soient presque l'équivalent de la somme elle-même ?

Comment peut-il se faire, en l'occurrence, que l'intérêt soit de 91.80 %, c'est-à-dire que pour 100 francs que la ville a reçus, elle remboursera 191 fr. 80 c. ?

Nous allons donner l'explication de ce mystère.

Le remboursement de l'emprunt de 7 millions est réparti sur 40 années et par versements semestriels et égaux, soit 80 versements de 167.829 fr. 98 c.

Dès lors, l'intérêt des 7 millions complets à 4 fr. 68 %, taux consenti par la caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse, qui a prêté à la ville, étant de 1.638.800 fr., le premier versement semestriel de 167.829 fr. 98 c. comportant cette somme d'intérêts, la différence soit 39.029 fr. 98 c. intervient seule pour la diminution de la dette, et l'est ainsi qu'après avoir versé 167.829 fr. 98 c. sur les 7.000.000, la ville redoit encore 6 millions 960.970 fr. 02 c.

Dans les premières années, la dette diminue lentement et à l'heure où nous sommes, lorsque le premier paiement ait eu lieu le 5 août 1908, et que les 8 versements effectués par la ville représentent 1 million 342 mille 639 francs 84 centimes, le capital restant dû par la ville est encore de 6.666.894 fr. 16 c., soit seulement un remboursement de 333.105 fr. 29 c., et le paiement de 1.009.534 fr. 55 d'intérêts.

De cela il faut conclure que la politique d'emprunts qu'a largement suivie l'administration Ch. Delesalle, n'est pas la plus sage. Elle impose de larges sacrifices aux contribuables et elle grève trop l'avenir. Cela est vrai, que si dès aujourd'hui, la ville pouvait être débarrassée de sa dette, elle disposerait en plus, ANNUELLEMENT ET SANS UN CENTIME D'IMPOSITIONS NOUVELLES, d'une somme de 2.514.819 fr. 16 c.

Que d'œuvres de solidarité sociales, que de travaux d'hygiène, que de combats aux maladies épidémiques l'on pourrait tenter avec cela !

Il y aurait de quoi se consoler de ne pas avoir une belle Bourse de Commerce, un superbe Théâtre !

Reste à savoir si c'est là ce que pensent les électeurs !

G. DELORY.

NOTA. — Nous profitons de ce que nous sommes amenés à parler de l'affiche « La Vérité » pour signaler que si tous les détails de la dite affiche sont exacts, une erreur s'est glissée dans une des additions.

Il faut lire comme conclusion le chiffre de 24.147.584 fr. 16 c. qui est celui des emprunts et intérêts à la charge de la ville, grâce à l'administration de M. Ch. Delesalle.

La Reculade de M. Charles Delesalle

Sous ce titre le Parti socialiste a fait placarder hier une affiche ainsi conçue :

« Surpassant le fameux Bornibus qui affirmait que sa signature sur ses pots garantissait sa moutarde, **M. Charles Delesalle refuse le jury d'honneur proposé par nous.**

Il répond :

« J'AI DIT, ET CELA EST !... »

Ce monsieur ne veut pas que l'on jette un œil indiscret sur la situation financière de la Ville.

Il ne s'agit pas, monsieur Charles Delesalle, de soumettre les résultats financiers de votre administration au verdict de trois adversaires, mais de les soumettre **à une commission,** dont **trois membres** choisis par vous, et présidée par **un fonctionnaire de la Ville.**

Le verdict aurait pour conséquence **le retrait de la lutte du parti ayant fourni les CHIFFRES FAUX.**

N'ergotez pas plus longtemps.

Nous vous avons fait une proposition permettant d'établir loyalement LA VERITE.

VOUS REFUSEZ, VOUS DEROBANT AINSI A VOS RESPONSABILITES.

QUE LES ELECTEURS SOIENT JUGES.

Le Comité socialiste. »

TRIBUNE RADICALE

Les Promesses de la Municipalité Charles Delesalle

Sous ce titre, le Comité radical et radical-socialiste a fait afficher dans Lille les déclarations suivantes :

Finances. — La municipalité de M. Charles Delesalle a mis près de **700,000 francs d'impôts annuels** sur les contribuables lillois.

Elle leur a donc pris près de **six millions** pendant les huit années de son administration.

Elle avait promis de ne mettre AUCUN IMPOT NOUVEAU.

Travaux d'hygiène et de salubrité. — La municipalité de M. Charles Delesalle avait promis de donner à la population **de nouvelles eaux potables, de l'air et de la lumière aux quartiers populeux,** par des travaux d'assainissement et la construction de maisons ouvrières salubres.

ELLE N'A RIEN FAIT !

Démantèlement. — La municipalité de M. Charles Delesalle avait promis le démantèlement réclamé par toute la population.

ELLE N'A RIEN FAIT !

Propreté publique. — La municipalité de M. Charles Delesalle qui, critiquant ceux qui avaient précédé à l'hôtel de ville, avait promis monts et merveilles en ce qui concerne **le balayage, l'entretien des rues et la propreté publique,** n'est arrivée, par son imprévoyance, qu'à acculer la Ville à payer 700,000 francs de plus à l'entrepreneur de balayage, sans obtenir d'autres résultats que précédemment.

Tramways. — La municipalité de M. Charles Delesalle a promis d'améliorer le service des tramways. Au lieu de multiplier les voitures, d'augmenter la rapidité du service, elle a accepté le service des remorques, qui a de grands inconvénients pour les voyageurs et les employés et fait de la place de Fourcoing un dépôt de voitures.

ELLE A MANQUE A SES PROMESSES.

La municipalité Charles Delesalle se vante d'avoir dépensé de l'argent pour les écoles, les cantines scolaires, l'assistance publique, mais elle n'a fait que continuer, sans oser ou sans pouvoir le défaire, ce que la municipalité radicale et socialiste avait établi ou préparé.

LILLOIS, MEDITEZ ET JUGEZ.

Nu, l'un des candidats :
Maurice MOURMANT.

CONVOCATION

Nous recevons le communiqué suivant du Comité républicain, radical et radical-socialiste de Lille :

Vendredi 3 mai, à 8 heures et demie du soir, aura lieu, salle Delcourt, rue de Tournai, 39, une réunion des comités d'entente de la « Ligue radicale et radicale-socialiste » et du comité radical lillois.

Les membres des deux organisations sont invités à assister à cette réunion et d'y amener leurs amis. Différents orateurs y prendront la parole.

Le présent avis sert de convocation.

Le comité électoral de la liste radicale et radicale-socialiste informe ses amis qu'une permanence fonctionne de 9 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, au siège de la « Ligue radicale », 5, place de la Gare.

Pour tous renseignements s'adresser à la dite permanence.

A FLINES-LES-RACHES

ATROCE SUICIDE

UN HOMME SE JETTE SOUS LES ROUES D'UNE LOCOMOTIVE. — IL A LES JAMBES BROYEES ET EXPIRE PRESQUE AUSSITOT

Un accident mortel de chemin de fer est survenu mercredi, vers six heures et demie du soir, dans cette commune.

Le mécanicien du train 2750 partant d'Orchies à 6 heures 35, et arrivant à Flines à 6 heures 56, vit au kilomètre 231 distant de 900 mètres de la gare de Flines, un individu qui voulait se jeter sous les roues de sa locomotive.

Le mécanicien stoppa, mais il était trop tard.

Les roues de la machine passèrent sur les jambes de l'inconnu.

Relevé et transporté à la mairie, le malheureux, qui respirait encore, put être identifié. C'est un sieur Charles Laurent, 21 ans, cimentier à Coutiches.

Il ne tarda pas à succomber. Il avait les jambes broyées.

D'après les renseignements recueillis, Laurent, qui est célibataire, s'était enivré du matin et, après s'être rendu sur la tombe de son oncle, à Coutiches, il se serait suicidé à la suite de chagrins intimes.

La gendarmerie de Douai s'est transportée sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Cour d'Assises du Nord

Audience du mercredi 1er Mai

L'AFFAIRE

Sauret-Lamy de La Chapelle renvoyée à une prochaine session

Mercredi, à midi, est venue devant la Cour d'Assises du Nord l'affaire Sauret-Lamy de La Chapelle, inculpés de vols qualifiés commis à Dunkerque.

A midi la Cour fait son entrée. Elle est présidée par MM. Lemaire, Villette et Mantel.

M. Testart, avocat général, est ministère public.

MM. Lefrançois et Mouron, qui siégeaient dans la chambre des mises en accusation, renvoyant les accusés devant les Assises, ne pouvaient siéger.

Après la formation du jury, M. Boniface, greffier, donne lecture de l'acte d'accusation.

On procède ensuite à l'appel des témoins. Les docteurs Sylvert, Ballet, Dupré et Robinowitch sont absents. Ayant été cités trop tard, ils n'ont pu se rendre à l'audience.

Me Henri Robert et Dubron déposent alors des conclusions demandant le renvoi de l'affaire à la prochaine session, leur témoignage étant indispensable.

Le ministère public ne s'y oppose pas et la Cour, après en avoir délibéré, rend un arrêt renvoyant l'affaire à la prochaine session.

Dernière Heure

VEDRINES VA MIEUX

LES MEDECINS LE CROIENT HORS DE DANGER

Paris, 1er mai. — Védrines semble hors de danger et le docteur Picqué, que nous avons interrogé ce matin, au moment où il quittait Lariboisière, à l'issue de la consultation des médecins traitants, nous a déclaré :

— L'état de Védrines s'est sensiblement amélioré. Il a presque entièrement repris connaissance, mais il serait prématuré d'engager l'avenir, car même sans complications son rétablissement complet sera long. Aujourd'hui j'ai un peu plus d'espoir.

Voici, d'autre part, le bulletin de santé communiqué ce matin, à l'hôpital, au père et à la mère de l'aviateur, venus dès la première heure pour embrasser leur fils :

« Amélioration notable. La conscience est partiellement revenue. La température est normale. Le pouls est à 72. Les visites sont absolument interdites. — Docteur Picqué. »

UN TELEGRAMME ROYAL

Le roi d'Espagne a télégraphié à Mme Védrines pour lui exprimer le vif intérêt qu'il prend aux nouvelles du blessé et les vœux les plus sincères qu'il fait pour sa guérison.

Voleuses et morphinomanes

Paris, 1er mai. — Depuis quelque temps, à la suite de nombreux vols d'une certaine importance commis au préjudice de grands magasins de la rue de Rivoli, une surveillance était exercée par les inspecteurs du commissariat de Saint-Germain-l'Auxerrois, assistés d'inspecteurs de la brigade mobile.

Dans la matinée, le sous-brigadier Mornet et l'inspecteur Stanât se décidaient à arrêter, au moment où elle sortait d'un grand magasin où elle venait de voler divers objets, une jeune femme qu'ils suivaient depuis huit jours, Louise Oesdenvald, dite Ospel, demeurant 118, rue Ordener, d'origine belge.

La capture fut bonne. En effet, au cours d'une perquisition opérée chez cette femme, les policiers établirent qu'elle était en relations avec deux recéleuses, Céline Pélier, 70 ans et une dame Talier, 59, rue Caulaincourt, qui écoulaient pour son compte des marchandises volées, dans des maisons de rendez-vous et près de leur clientèle de demi-mondaines.

De nouvelles perquisitions furent opérées chez les femmes Pélier et Talier.

A nouveau, des papiers saisis permirent d'arrêter d'autres voleuses ; une dame de Boxel, dite Gaucher, demeurant à Saint-Gratien, et un dame Rébecca Mayer, marchande à la toilette, à Bois-Colombe, ainsi que toute une famille, une dame Leroy, son fils et sa fille.

Ces derniers volaient dans les grands magasins pour se procurer l'argent nécessaire à des achats de morphine.

La dame Leroy, sa fille et son fils sont en effet morphinomanes, ainsi que les dames de Boxel et Rébecca Mayer.

Tout ce monde formait une bande dont la directrice était une dame P... qui, prévenue à temps, a pu prendre la fuite et que l'on croit partie à Londres.

De nombreuses perquisitions opérées au domicile des voleuses arrêtées ont fait découvrir des quantités énormes de linge et de marchandises.

Plusieurs broncanteurs et marchandes à la toilette seraient compromis dans l'affaire.

L'enquête se poursuit.

La Justice contre les bandits

On cherche les bandits en automobile partout, et on ne se dissimule pas que leur arrestation sera pleine de difficultés.

Garnier est armé

Paris, 1er mai. — On est persuadé, au quai des Orfèvres, qu'en sus pour l'arrestation du bandit, des difficultés au moins aussi grandes que pour celles de Bonnot. Garnier qui reçut une éducation assez soignée, qui ne pensait point, selon les réflexions de sa mère, avoir été un mauvais sujet dans son enfance, est surtout que la fréquentation des milieux anarchistes a perdu. Maintenant, avec le désespoir de ceux qui risquent tout, il sera de défendre, et cela d'autant mieux qu'il a encore à sa disposition, si l'on s'en rapporte à ce qui fut volé chez l'armurier du boulevard Haussmann où à ce qui fut déjà saisi par la police, au moins cinq carabines Winchester et un nombre considérable de cartouches.

UN COMPARSE

Paris, 1er mai. — L'individu arrêté sous le nom de René-Marie Collin, dans l'atelier de Cardy, à Maisons-Alfort, le jour du meurtre de M. Jouin, vient d'être identifié par M. Bertillon.

C'est un nommé Pierre-Henri Martin, né le 13 février 1886, à Saint-Affrique ; il a déjà été arrêté à Bordeaux le 6 septembre 1910, pour infraction à le police des chemins de fer.

VICTIME DE BONNOT

Paris, 1er mai. — Dans la soirée, l'état de l'inspecteur Augène, en traitement à l'hôpital Saint-Antoine, a empiré.

Le blessé se plaint de violentes douleurs au ventre.

La guerre Italo-turque

LA QUESTION DES DARDANELLES

Constantinople, 1er mai — Le « Témine » signale le bruit que la Porte aurait l'intention de rouvrir les Dardanelles pour un laps de temps de deux ou trois jours, afin de permettre le passage des navires amassés en-deçà du détroit et de les refermer ensuite.

Dans sa réponse à la Russie, la Porte a déclaré que si l'Italie n'avait pas coupé les câbles de l'Archipel, le gouvernement ottoman aurait des nouvelles certaines sur les mouvements de la flotte italienne, et que la réouverture des Dardanelles en serait facilitée.

L'EXPLOSION DU « TEXAS »

Constantinople, 1er mai — Suivant de nouveaux renseignements, le « Texas » avait 111 passagers, dont 7 de 1re classe.

Parmi les passagers du pont se trouvaient 50 Albanais venant de Salonique et 25 Turcs de Mitylène. Les autres passagers étaient des Turcs de Salonique et de Dedeagatch.

L'équipage comprenait 25 hommes.

Hier soir, 67 personnes avaient été sauvées : parmi elles se trouvent de nombreux blessés.

69 personnes sont considérées comme perdues.

Les armements de l'Allemagne

L'ACTION SOCIALISTE AU REICHSTAG

Berlin, 1er mai. — Après une discussion, la commission du budget du Reichstag a adopté à l'unanimité, moins les voix des socialistes, les modifications proposées à l'article 3 de la loi militaire.

Un député ayant demandé au cours de la séance si la Belgique et la Hollande étaient en état de défendre leur neutralité et dit que c'était le devoir de l'Allemagne d'y veiller, M. de Kiderlen-Waechter a répondu que la neutralité de la Belgique était garantie par des accords internationaux.

Les socialistes ont demandé une réduction du service militaire à deux ans dans la cavalerie et l'artillerie et à un an dans l'infanterie, et l'égalité absolue dans l'armée pour tous, quelles que soient les opinions politiques et religieuses.

Millerand à Toul

Toul, 1er mai. — Millerand, ministre de la guerre, a visité ce matin l'hôpital militaire de Toul.

Il a ensuite assisté à des manœuvres sur le plateau d'Ecrouves, et a passé la revue des troupes.

Il a inspecté les forts de Bruley, de Lucey et le camp retranché de Toul, au-dessus duquel le dirigeable « Capitaine Ferber » a évolué.

Un encaisseur fumiste

Laon, 1er mai. — Un encaisseur du Crédit Lyonnais, Georges Arnault, demeurant à Eppes, qui, ces jours derniers, avait simulé une agression et affirmé qu'une somme de 12.000 francs lui avait été dérobée, vient d'être arrêté par la police mobile.

Arnault a fait des aveux complets.

La hausse des blés

UNE DELEGATION AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Paris, 1er mai. — Le ministre de l'agriculture a donné audience ce matin à une délégation de la Société des Agriculteurs de France, venue pour l'entretenir de la question de la hausse du blé et lui présenter à ce sujet le vœu émis par le Conseil de la société.

Ce vœu se résume en ceci :

Maintien intégral du tarif douanier sur les blés et farines, mais prolongation du délai d'apurement des admissions temporaires, qui serait porté de deux à trois mois.

Cette prolongation serait de nature à faciliter grandement la soudure des deux récoltes.

La délégation a eu la satisfaction de constater qu'elle était en complet accord avec le ministre.

Elle a d'autre part exprimé à M. Pams la résolution de la Société de favoriser autant qu'il est en son pouvoir l'apport régulier sur les marchés, et en particulier sur celui de Paris.

Election au Conseil d'Arrondissement

Paris, 1er mai. — L'« Officiel » publie ce matin un décret convoquant pour le 9 mai les électeurs du canton d'Avesnes-le-Comte à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement.

Instituteur en correctionnelle

Paris, 1er mai. — M. Tortat, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel Albert Autissier, instituteur à l'école de garçons de la rue de Meaux, arrêté pour actes d'immoralité.

La prévention n'a pas retenu la question de violence et l'inculpation est seulement celle d'outrages aux bonnes mœurs par écrits.